

Ecole de Villaudric

Conseil d'école du 6 juin 2007

Présents :

Mairie : Mr Seguy (Maire) et Mme Deschamps
Enseignantes : Cécile Arramounet (directrice), Bruna Mariotto et Marie-Hélène Roty
Représentants des parents d'élèves : Mme Bénard, Mme Ficat, Mme Guillot, Mme Le Bail et Mr Hedjal

1 . Rentrée 2007 2008 :

Les effectifs sont globalement stables comparés à ceux de 2006-2007.
Répartition pour la rentrée 2007 :
Grande Section (enseignante : Bruna Mariotto) : 21
Moyenne Section (enseignante : Marie-Hélène Roty) : 22
Petite Section (enseignante : Cécile Arramounet) : 18 à 21 PS + 6 à 7 TPS nés au cours du premier trimestre 2005

2 . Projet d'école 2006-2009 :

Bilan positif en ce qui concerne l'année écoulée. Les actions prévues ont été menées.

L'année prochaine, poursuite de la correspondance scolaire dans chaque classe, si possible avec les mêmes partenaires.

Le travail sur les réseaux de livres sera poursuivi l'année prochaine et des interventions d'une auteure et illustratrice de livres de jeunesse toulousaine, Anne Letuffe, sont prévues durant le premier semestre 2008. Elle viendra alors expliquer aux élèves comment elle travaille, comment elle crée un album.

Règles de vie : construites dans chaque classe avec un référent commun, construites aussi dans les lieux communs (cour, toilettes, couloirs).. L'année prochaine ces règles seront couplées à des sanctions progressives et connues des enfants pour permettre une co-évaluation la plus juste possible.

Les autres actions précédemment engagées ('un cahier, un crayon', occitan, adaptation pour les TPS... seront poursuivies).

3 . Coopérative scolaire, fournitures :

Une somme de 512 euros a été dépensée sur les 730 euros reçus en début d'année. Le stock de lingettes était suffisant pour cette année mais il faut les rajouter au budget prévisionnel de l'année prochaine.

Le budget à prévoir est donc environ de 600 euros, il est donc décidé par le Conseil d'école de ramener la participation des familles à 9 euros/ enfant pour la rentrée 2007.

4 . Demandes Mairie, suivi des demandes

Les précédentes demandes ont été réalisées, une dalle béton pour augmenter la surface en dur de la cour de la maternelle va être étudiée pour être réalisée durant l'été.

Le budget 2007-2008 octroyé à l'école maternelle par la Mairie est identique à celui de l'année en cours.

5. Questions des parents :

Poux :

Le médecin de la PMi ne souhaite pas se déplacer pour ce type de problèmes. La Mairie va recommander des bombes désinfectantes.

La directrice va se renseigner auprès du médecin scolaire et récupérer des plaquettes d'information à distribuer aux familles pour la rentrée.

Base élèves :

Les informations qu'elle contient sont uniquement d'ordre administratif, pour l'instant la directrice ne renseigne pas les champs liés à un éventuel suivi pédagogique particulier de l'enfant.

Cantine (enfants dont les parents ne travaillent pas refusés à la rentrée ?):

La Mairie confirme que trop de petits fréquentent actuellement la cantine et que si le seuil maximum devait être atteint l'année prochaine il faudrait prendre des mesures pour réserver l'accès au réfectoire à ceux qui en ont le plus besoin (travail des parents, difficultés financières... dossiers traités au cas par cas).

Par ailleurs la commune réfléchit à un projet de nouvelle cantine qui, s'il devait avoir lieu, serait pour l'année 2009.

Certains délégués des parents rappellent qu'une ZAC va se construire et amener de nouveaux élèves, les effectifs de l'école (et de la cantine) vont vraisemblablement augmenter.

A ce propos le problème du dortoir est une nouvelle fois soulevé, déjà insuffisant pour accueillir tous les petits inscrits.

Information des parents en cours d'année :

Les enseignantes ne sont pas contre une réunion avec tous les parents en milieu d'année mais il semble que le désir d'information de certains parents concerne plus l'aspect pédagogique pour leur enfant en particulier, les enseignantes rappellent donc qu'elles sont disponibles pour rencontrer tous les parents qui le souhaitent, et ce à n'importe quel moment de l'année. Un rendez-vous avec l'enseignante permettrait à tous ceux qui le souhaitent d'avoir une information concernant leur enfant alors qu'une réunion collective ne permet pas d'aborder les points particuliers.

Pas de questions diverses.